

# Appel à projets 2010

## Douleur

### Contexte

Au fur et à mesure des progrès réalisés dans la prise en charge de la douleur liée aux maladies, aux examens et aux soins, la Fondation de France s'est focalisée sur un public qui, parce qu'il a des difficultés à communiquer, pose des problèmes spécifiques de prise en charge : les personnes atteintes de troubles psychiques et celles présentant certains handicaps.

Par sa forme d'expression complexe, la douleur chez ces personnes est particulièrement difficile à prendre en charge, et laisse parfois les équipes soignantes démunies face à des situations compliquées.

La Fondation de France souhaite encourager ces équipes et les aider à adapter leur prise en charge.

### À qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes intervenant en service hospitalier ou en institution.

### Quelles sont les initiatives concernées ?

La Fondation de France soutiendra des **projets « de terrain » émanant de structures psychiatriques et médico-sociales**, et notamment celles dans lesquelles la démarche de prise en charge de la douleur serait émergente.

Ces projets pourront être pluriannuels.

**Attention, aucun projet de recherche ne sera reçu dans le cadre de cet appel à projets.**

### Critères de sélection

- implication du Comité de lutte contre la douleur (CLUD) ;
- qualité de la réflexion et de la démarche de l'équipe.

Une attention particulière est portée aux projets présentant une participation financière de l'établissement ou une lettre l'engageant à pérenniser l'activité.

Dans le cadre de ses appels à projets, la Fondation de France ne finance pas : les formations individuelles, les formations des bénévoles, le remplacement du personnel, les postes salariés et les travaux de réhabilitation. Les demandes de matériel ne seront prises en compte que dans le cadre d'un projet d'équipe dynamique visant à la modification des pratiques de soins.

Toute demande de soutien pour des journées thématiques, des séminaires ou des conférences doit impérativement être présentée dans l'appel à projets précédant d'au minimum 6 mois la tenue de l'événement.

Le dossier de demande de subvention devra être adressé en deux exemplaires **avant le 7 septembre 2010** à :

Sophie Lasserre, Appel à projets Douleur  
Fondation de France

40 avenue Hoche - 75008 PARIS

Et en version électronique à :

[soignersoulager@fdf.org](mailto:soignersoulager@fdf.org)

Le dossier peut être téléchargé sur le site [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), demandé par courriel à l'adresse [soignersoulager@fdf.org](mailto:soignersoulager@fdf.org) ou par téléphone au **01 44 21 31 28**.

Les décisions seront communiquées par écrit en décembre 2010.